

11.5 Km 570m+

Renseignements :
www.nocturnebeout.sitew.fr
06.08.07.86.42

1^{ère} Nocturne du Béout

Omex 23 février 2013

19h00

Rando 6 km
18h00

50% Route

50% Trail

Course enfants
6/12ans



100% Nocturne !

LE REGLEMENT

1/ L'épreuve :

Terre et Piste organise le 23 février 2012 la 1^{ère} Nocturne du Béout

Le parcours est 50% Route, 50% trail.

Cette épreuve est ouverte aux coureurs sur une distance de 11.5 kms et un dénivelé positif de 570m+.

Départ de la course 19h00 et départ de la randonnée 18h00 : Salle des fêtes d'Omex.

Course enfants nés entre 2000 et 2006 à 18h45.

2/ Conditions d'inscription :

Course

• Selon l'article 231.3 du code du sport :

• Etre titulaire d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme catégorie cadet, junior, espoir, séniors ou vétérans. (Être né en 1996 et avant pour la saison 2013)

• ou titulaires d'une Licence délivrée par la FFTriathlon, FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de l'**Athlétisme en compétition** ou de la **Course à pied en compétition** doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence.

• ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de « l'**Athlétisme en compétition** » datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Randonnée

• Le certificat médical n'est pas obligatoire. Il est toute fois du ressort de chaque participant de juger de sa participation en fonction de la distance et du dénivelé. Mineurs autorisés à partir de 12 ans sous réserve de remplir une décharge vous engageant entre autre de suivre le mineur pendant la totalité de la randonnée.

Les originaux de ces documents sont obligatoires lors du retrait des dossards.

Montant de l'inscription :

Course : **11 €** Randonnée : **6 €** Course enfants : Gratuite

Le chèque est à l'ordre de "Terre et Piste" à envoyer (avec le bulletin d'inscription) au plus tard le 16 février 2013 :

Terre et Piste Evènement 8 Chemin du Baouso 65100 SEGUS

Il comprend le dossard, le buffet d'après course, un tour de cou pour les coureurs, un bandana pour les randonneurs.

Clôture des inscriptions : 16 février 2013

Retrait des dossards : 17h00 à 18h45 salle des fêtes d'Omex.

Attention : Inscription sur place possible dans la mesure des dossards disponibles (15€) de 17h00 à 18h30.

3/ Ravitaillement :

Ravitaillement eau et solide à Ossen (km 5) ainsi qu'à l'arrivée.

Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé.

A ces postes respectez l'environnement.

4/ Matériel obligatoire :

• Frontale en état de marche + piles neuves

• Conseillé : réserve d'eau 50cl (Camelbak®, porte-bidon)

• Bâtons interdits pour la course, autorisés pour la randonnée.

5/ Assistance médicale et sécurité :

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle est habilitée à mettre hors-course un concurrent jugé inapte ou mettant en

danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident. En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et rendre son dossard. Il sera mis hors-course et autorisé à quitter le parcours par ses Propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

6/ Assurance :

L'organisation souscrit une assurance de responsabilité. Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé.

7/ Logistique :

Un vestiaire organisé à Omex.

Un ravitaillement sur le parcours à Ossen (km 5)

Buffet arrivée à l'arrivée : Soupe, dessert, café.

Buvette à disposition.

8/ Classement et dotation :

Course :

Les 3 premiers au temps par sexe et catégorie seront récompensés.

Les catégories prises en compte sont celles de la FFA.

Cadets, Juniors, Espoir, Séniors, V1+40 ans, V2+50ans, V3+60ans, V4+70ans.

Randonnées : Sans chrono ni dotation.

9/ Dossier d'inscription :

Le dossier d'inscription est à renvoyer complet au plus le 16 février 2013.

Celui-ci comprendra : La fiche d'inscription renseignée, datée et signée.

Le certificat médical ou la photocopie d'une licence valide (voir 2/conditions d'inscription ci-dessus)

Le chèque à l'ordre de : Terre et Piste.

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

10/ Pénalités :

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent:

-Non port du dossard.

-Aide extérieure de toute nature.

-Non respect du parcours et des postes de contrôle.

-Non respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)

-Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non assistance à un concurrent.

-Avis du service médical.

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* :

Club, association ou ville*

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : mail :

Epreuve: Cocher la case correspondante

Course 11.5 km Randonnée

**Mentions obligatoires*

Déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve sur
<http://www.nocturnebeout.sitew.fr>
ou sur demande.

Conditions d'inscriptions: Voir article 2/ du règlement .

Fait àle..... Signature

Formulaire d'engagement et chèque à renvoyer à l'ordre de Terre et Piste à :
Terre et Piste, 8 chemin de Baouso 65100 SEGUS

Renseignements :

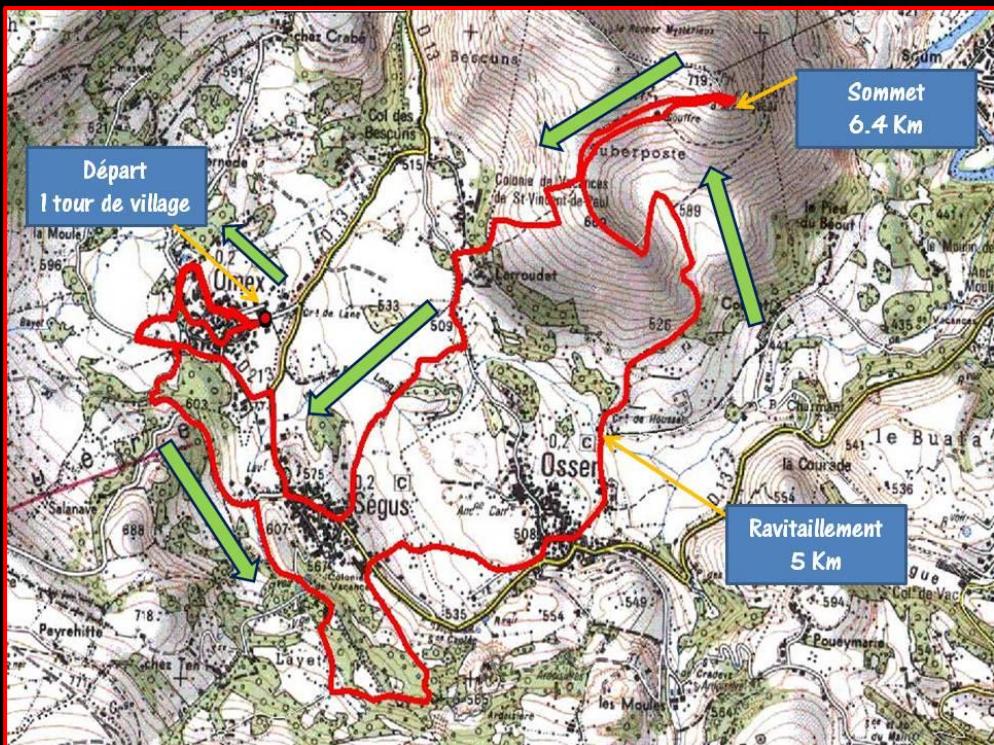
06.08.07.86.42

www.nocturnebeout.sitew.fr

La vallée de Batsurguère vous accueille
Ambiance et Convivialité
Traversée des villages d'Omex, Ségus et Ossen



Tour de Cou offert aux coureurs
Bandana aux randonneurs
Buffet



50% Route 50% Trail 100% Nocturne !